Informations complémentaires aux offres
Albond 9000

1. Composition
2. Minimum de commande
3. Tolérances de quantité de fabrication
4. Couleurs
5. Classe de résistance au feu
6. Calepinage
7. Usinage / fabrication
8. Réserve
9. Propriété des panneaux de réserve
10. Délai
11. Livraison
12. Facturation des panneaux
13. Validité

1. Composition

Les panneaux composites Albond sont des panneaux aluminium multicouches à usages multiples. Ils se composent de 2 feuilles d'aluminium EN AW-3003 (AlMn1Cu) H42, écroui (½ dur) de 0.5 mm d'épaisseur et d'une âme en polyéthylène pour la version RF3 et synthétique minérale résistante au feu pour les versions RF2 et RF1

2. Minimum de commande

Le minimum de commande est déterminé par le type de panneaux et les couleurs choisies. Ceci est valable pour les largeurs standards de 1500 et 1250 mm.

Albond 9000 PE (RF 3)	couleurs ultra standards	100 m2 (voir palette couleur)
Albond 9000 PE (RF 3)	couleurs standards	300 m2
Albond 9000 FR (RF 2)	couleurs standards	300 m2
Albond 9000 A2 (RF 1)	couleurs standards	500 m2

Albond PE/FR/A2	couleurs personnalisées	dès 900 m2 pour la largeur 1500 mm
Albond PE/FR/A2	couleurs personnalisées	dès 750 m2 pour la largeur 1250 mm

Pour la largeur de 1000 mm, veuillez s'il vous plait nous consulter.
Pour les couleurs personnalisées, il est toutefois possible de diminuer cette quantité par deux en commandant des panneaux laqués sur les deux faces, avec une plus-value.
(sauf pour les panneaux A2, toujours 500 m2 minimum)

Les longueurs de fabrication sont à choix entre 2'000 et 6'000 mm

(4'000 mm maximum conseillé pour l'A2)
Un minimum de 100 m2 par longueur est nécessaire.

3. Tolérances de quantité de fabrication

Pour toutes les teintes des articles de stock, la quantité livrée correspond exactement à la quantité commandée.
Pour des fabrications spécifiques, y compris pour des couleurs standards et ultra standards, les tolérances de quantité sont de 0/+3 panneaux. Sauf convention contraire, ces panneaux seront livrés et facturés au client.

4. Couleurs

Toutes les couleurs Albond standards unies et métallisées sont par défaut en PVDF et peuvent être produites sans contraintes particulières. Il est toutefois conseillé de valider un échantillon.
Si vous n'en avez pas, vous pouvez en demander à votre personne de contact.

Les couleurs personnalisées, ou contretypées doivent être validées par écrit avec le numéro de référence relatif, sur la base d'un échantillon préparé en laboratoire. Le délai pour l'obtention de ces échantillons peut varier en fonction de la complexité de la teinte à créer.

Pour le contretypage, la norme ISO 12647-2 est applicable, elle considère un Delta E de 5 comme la différence maximale entre un échantillon d'origine et sa copie. Le contretypage pour la production de Panneaux Albond 9000 est limitée à $\Delta E1$ pour les couleurs unies et $\Delta E1.5$ Pour les couleurs métalliques.
(Un Delta E inférieur à 1 est invisible à l'œil humain)

Le revers des panneaux est recouvert de laque de protection en polyester.

Le sens de pose doit respecter le sens des flèches sur le plastique de protection, en particulier pour les teintes métallisées ou à effets spéciaux.
Le plastique de protection devrait être retiré au maximum 3 mois après l'installation.

5. Classe de résistance au feu

L'association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) donne des directives concernant les types de matériaux à utiliser pour un bâtiment en rapport à divers paramètres notamment de sa hauteur. Vous trouverez les éléments y relatif dans la « directive de protection incendie – matériaux et éléments de construction – classification »
En cas de doute, il est conseillé de consulter la police du feu du canton dans lequel l'objet est situé.

Les panneaux Albond existent dans 3 catégories de résistance au feu
selon SN EN 13501-1 :

Albond A2	6q3	RF1	Pas de contribution au feu
Albond FR	5.3	RF2	Faible contribution au feu
Albond PE	4.2	RF3	Contribution admissible au feu

6. Calepinage

La quantité de panneaux nécessaires est calculée sur la base de plans provisoires, la quantité définitive de commande est calculée sur la base du calepinage définitif.
Les optimisations vous sont soumises en tant que service à la clientèle, la responsabilité des quantités de commande incombe à l'entrepreneur.

7. Usinage / fabrication

Les coûts d'usinage et de fabrication sont calculés sur la base des informations et plans à disposition au moment de l'établissement de l'offre. Des modifications de calepinage, de conception ou la création de pièces supplémentaires doivent faire l'objet d'un nouveau chiffrage.

Pour la réalisation des pièces, les dessins doivent être fournis au format DWG. S'ils font défaut, leur réalisation fera l'objet d'une offre complémentaire.

8. Réserve

Au vu des minimums de commande élevés, il n'est pas possible d'obtenir ultérieurement des panneaux complémentaires en petite quantité. Il est donc vivement conseillé de commander des panneaux de réserve pour parer aux divers imprévus, comme des pièces abîmées ou des erreurs de prise de mesure.

9. Propriété des panneaux de réserve

Les panneaux de réserve peuvent être stockés gratuitement pendant 6 mois (voire 12 mois selon convention) chez Metallica. Cette durée devrait permettre la réalisation complète du chantier. Lorsque le chantier est terminé et réceptionné, le client nous informe de ce qu'il faut faire des panneaux de réserve (stipuler une adresse de livraison, les garder encore un certain temps en stock chez Metallica, etc…).
A la fin de la période de stockage convenue, Metallica demande au client de prendre une décision. Après 12 mois de stockage, et sans décision claire du client, Metallica se réserve le droit de prendre propriété de ces panneaux sans contrepartie financière vis-à-vis du client (tient lieu de compensation des frais de stockage).

10. Délai

Les délais de livraison sont calculés pour une commande le jour de l'offre. Ils peuvent ensuite varier en fonction du taux d'occupation, des capacités de production et des périodes de l'année.

Pour maintenir les délais de livraison prévus, la totalité des dessins définitifs doivent être transmis au plus tard au moment de la commande.

11. Livraison

Sauf indications contraires, les frais de transport sont calculés sur la base d'une livraison à plat sur le chantier, déchargement à charge du client. Si nous devions organiser un camion-grue, une offre complémentaire serait faite.

12. Facturation des panneaux

Pour les livraisons des panneaux sans usinage, la facturation des panneaux intervient automatiquement à la date de livraison prévue initialement. L'échéance de paiement court à partir de cette date de facturation. En cas de besoin, nous restons flexibles quant au stockage des panneaux pour une durée limitée et à déterminer.

Pour les panneaux façonnés par nos soins, la facturation des panneaux intervient automatiquement à la date initiale de réception des panneaux dans nos locaux. L'échéance de paiement court à partir de cette date de facturation. Les facturations des façonnages seront échelonnées en fonction de la cadence de réalisation effective.

Aucune retenue de paiement ne peut être acceptée en cas de retard du chantier ou de sa réception partielle ou complète par notre partenaire ou son client final.

13. Validité

L'offre est valable uniquement sur les quantités en m2 globales.

Nous vous rendons attentif que nous nous référons au prix du jour sur le marché du métal pour chiffrer les offres. Elles doivent être réactualisées le jour de la commande en tenant également compte du taux de change des devises (EUR / USD)

Attention ! Les informations du présent document ne sont pas contractuelles. Elles peuvent évoluer et sont sujettes à des modifications régulières dues aux évolutions techniques et commerciales des différents acteurs du marché. Nous vous prions de noter que ces informations sont destinées à l'amélioration de notre collaboration et sont donc confidentielles.